



Acompte de 1100€ de réservation - non remboursable

FRAIS ANNUELS 2021/2022

INSCRIPTION

1ère inscription* 500 €

SCOLARITE

Temps complet 7450 €

DEJEUNER

Externe -
Restaurant 699 €

FRATRIES

20% de réduction sur les frais de scolarité pour le deuxième enfant.

30% de réduction sur les frais de scolarité à partir du troisième enfant.

REDUCTIONS

MODALITES DE PAIEMENT

- **5%** sur les frais de scolarité, si paiement en 1 ou 2 fois.
- **3%** sur les frais de scolarité, si paiement en 3 fois.

CREDIT D'IMPOT FRAIS DE GARDE

Nous vous fournirons une attestation en fin d'année afin de bénéficier d'un **crédit d'impôt du montant maximal de 1150€.**



*La 1ère année de scolarité dans l'école, vous achetez 200€ de parts sociales de la SCIC (par famille) + 300€ de frais d'inscription par enfant. Les années suivantes il n'y a que les frais d'inscription qui s'élèvent à **100€ par enfant.**



Acompte de 1100€ de réservation - non remboursable

FRAIS ANNUELS 2021/2022

INSCRIPTION

1ère inscription* 500 €

SCOLARITE

Matin 4670 €

Temps complet 5990 €

GARDERIE

Matin 400 €

Soir 580 €

Matin & Soir 980 €

Garde ponctuelle Matin ou Soir 5€/garde

DEJEUNER

Externe -

Restaurant 699 €

Lunchbox 370 €

*La 1ère année, il y a 200€ de parts sociales de la SCIC/famille + 300€ de frais d'inscription/enfant, les années suivantes il n'y a que les frais d'inscription et ils sont de **100€/enfant**.

REDUCTIONS

FRATRIES

20% de réduction sur les frais de scolarité pour le deuxième enfant.

30% de réduction sur les frais de scolarité à partir du troisième enfant

MODALITES DE PAIEMENT

- **5%** sur les frais de scolarité, si paiement en 1 ou 2 fois.

- **3%** sur les frais de scolarité, si paiement en 3 fois.

CREDIT D'IMPOT FRAIS DE GARDE

Nous vous fournirons une attestation en fin d'année afin de bénéficier d'un **crédit d'impôt pouvant aller jusqu'à 1150€**.

SOLIDARITE

A partir de la 2ème scolarité, en fonction de vos revenus et une fois l'effectif global connu de l'école, **les frais de scolarité seront amenés à être minorés ou majorés de 0 à 15%**. Ce pourcentage est ré-évalué chaque année.

Exemple 1:

1ère scolarité d'un enfant de 4 ans, temps complet, garderie du soir et repas restaurant **7 769€ pour l'année - 1150€ de crédit d'impôt = 6 619€**

Exemple 2:

2ème scolarité d'un enfant de 4 ans, temps complet, garderie du soir et repas restaurant **7 369€ pour l'année - 1150€ de crédit d'impôt = 6 219€**



Acompte de 1100€ de réservation - non remboursable

FRAIS ANNUELS 2021/2022

INSCRIPTION

1ère inscription* 500 €

SCOLARITE

Temps complet 5990 €

GARDERIE

Matin 400 €

Soir 400 €

Matin & Soir 800 €

Garde ponctuelle Matin ou Soir 5€/garde

DEJEUNER

Externe -

Restaurant 699 €

Lunchbox 370 €



REDUCTIONS

FRATRIES

20% de réduction sur les frais de scolarité pour le deuxième enfant.

30% de réduction sur les frais de scolarité à partir du troisième enfant

MODALITES DE PAIEMENT

- **5%** sur les frais de scolarité, si paiement en 1 ou 2 fois.

- **3%** sur les frais de scolarité, si paiement en 3 fois.

SOLIDARITE

A partir de la 2ème scolarité, en fonction de vos revenus et une fois l'effectif global connu de l'école, **les frais de scolarité seront amenés à être minorés ou majorés de 0 à 15%**. Ce pourcentage est ré-évalué chaque année.

*La 1ère année, il y a 200€ de parts sociales de la SCIC/famille + 300€ de frais d'inscription/enfant, les années suivantes il n'y a que les frais d'inscription et ils sont de **100€/enfant**.